

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03
Tel. : 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42
Télex : 5270 BF



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

29 JUL 2024

Ouagadougou, le

Communiqué n°2024-000 00 4 0 0/MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement, au Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux de l'Université Joseph KI ZERBO, d'auditeurs pour le Certificat professionnel en « Gestions des impacts et des risques liés aux projets et programmes de développement sur le patrimoine culturel GRIPAC-PPD ».

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et des travailleurs qu'il est ouvert, au **Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux (CEFORGRIS)**, un recrutement d'auditeurs pour le certificat « **Gestions des impacts et des risques liés aux projets et programmes de développement sur le patrimoine culturel GRIPAC-PPD** ». Le projet CEFORGRIS est un Centre interuniversitaire d'enseignement, de formation professionnelle, de recherche et d'expertise en Gestion des risques sociaux, mis en place par l'Université Joseph Ki-Zerbo en partenariat avec l'Université Thomas SANKARA, avec le soutien financier de la Banque mondiale, dans le cadre du programme Centres d'Excellence Africains pour l'Impact (ACE Impact).

La formation, qui dure trois (03) semaines, est sanctionnée par un certificat.

Acquis de la formation

En fin de formation, l'apprenant devrait :

- avoir une bonne connaissance des risques liés aux patrimoines culturel et naturel ;
- avoir une bonne connaissance des bonnes pratiques sur la gestion des patrimoines culturel et naturel ;
- comprendre les enjeux environnementaux locaux et généraux contemporains ;
- comprendre les enjeux sociaux locaux et généraux contemporains ;
- identifier les parties prenantes du cadre environnemental et social et leurs interrelations ;
- maîtriser le processus d'élaboration des instruments de sauvegarde du patrimoine culturel ;
- pouvoir évaluer et gérer les risques et effets environnementaux et sociaux ;
- savoir comment appliquer les mesures de protection et de mise en valeur du patrimoine .

15

Public cible

- Conservateur-restaurateur de Musée ;
- Agents des Services Touristiques ;
- Conseiller des services touristiques ;
- Administrateur du Cinéma et de l'Audiovisuel ;
- Ingénieur de Cinéma et de l'Audiovisuel ;
- Assistant en gestion du patrimoine culturel ;
- Conservateurs d'archives ;
- Gestionnaires du patrimoine culturel ;
- Professionnels des ONG et d'associations ;
- Entrepreneurs culturels ;
- Professionnels de l'environnement et des Aires protégées ;
- Officiers de police judiciaire ;
- Journalistes et communicateurs ;
- Enseignants de lycées et collèges ;
- Personnels des sociétés minières et industrielles ;
- Aménagistes ;
- Professionnels des collectivités territoriales ;
- Architectes ;
- Professionnels du génie civil ;
- Spécialistes de sauvegarde environnementale et sociale ;
- Archéologues ;
- Toute personne intéressée par les questions du patrimoine culturel et de l'environnement.

Conditions d'admission

Le recrutement des auditeurs se fera sur la base d'une sélection sur dossier, suivi éventuellement d'un entretien. Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'un BAC ou tout autre diplôme jugé équivalent.

Composition du dossier

- Un extrait d'acte de naissance ;
- Une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- Un curriculum vitae daté et signé de deux (02) pages maximum (diplômes, formations complémentaires, expérience professionnelle des deux (02) dernières années) ;
- Une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport.

Les frais :

Les frais de formation sont fixés à huit cent mille (800.000) francs CFA. Les autres frais (d'hébergement, de transport, de visa et d'assurance, etc.) sont à la charge du participant.

Seul le paiement de la totalité des frais de formation après l'admission donne accès à la formation.

Seul le paiement de la totalité des frais de formation après l'admission donne accès à la formation.

Conditions de bourses

Le Centre d'Excellence Africain CEFORGRIS encourage la mobilité académique régionale et soutient la promotion de la femme. Dans ce sens, trois (03) bourses partielles, sous forme de réduction de 50% des frais de formation, seront octroyées aux candidates non-nationales sur la base du mérite.

Dépôt des dossiers

- CAMPUSFASO (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du lundi 16 août au vendredi 11 octobre 2024. Aucun dossier physique n'est recevable.
- La proclamation des résultats interviendra le vendredi 18 octobre 2024.
- Les cours débuteront le lundi 4 novembre 2024.

NB : le nombre de places est limité à 30.

Sites de formation :

Cette session se tiendra sur le seul site de Ouagadougou (Burkina Faso). L'ouverture d'une formation est conditionnée par le nombre d'inscrits, soit 12 au minimum.

Pour tout renseignement, prendre attache avec :

Dr SALAMBERE Jean de Dieu : 64704195, ceforgris@ujkz.bf

Dr Natéwindé SAWADOGO, +226 78858943, natewinde.sawadogo@yahoo.fr

Dr Seindira MAGNINI, +226 71262826, mseindira@yahoo.fr

Site Web : www.cea-ceforgris.org

**P/ le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques**

Dr Bernard ZOUMA
Maître de conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques



Diffusions :

- Chargé de communication
- AC
- DAF
- DCMEF
- DAOI
- UFR/SH
- CEA-CEFORSIS
- Large diffusion